MARCHE DE FOURNITURES ET DE SERVICES

PROCEDURE ADAPTEE

Articles L2123-1 et R2123-4 du code de la commande publique

CAHIER DES CHARGES

Objet : Transports EPS année scolaire 2020-2021

LYCEE PIERRE D'ARAGON

14 avenue Henri Peyrusse

31600 MURET

1 – Identification de la personne publique

LYCEE PIERRE D'ARAGON

14 avenue Henri Peyrusse

31600 MURET

Pouvoir adjudicateur : Christophe RIFFAULT, proviseur du lycée Pierre d'Aragon

Comptable assignataire : Frédéric COSTE, agent comptable du lycée Pierre d'Aragon

2 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture de transports en car des élèves et des professeurs au départ du lycée vers les sites d'EPS situés à Muret :

- parc de Brioudes

- piscine Aqualudia

Le planning prévisionnel des rotations pour l'année scolaire 2020-2021 est joint. Les rotations annulées la veille avant 17h ne seront pas facturées.

Le candidat devra être titulaire d'un agrément pour le transport des élèves. Les véhicules devront être équipés de ceintures de sécurité et être conformes à la réglementation en vigueur.

3 – Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- l'offre du candidat avec les prix unitaires des rotations

- le présent cahier des charges valant règlement de la consultation

4 – Assurance

Le candidat devra être titulaire d'une assurance en responsabilité civile, contractée auprès d'une compagnie agréée le garantissant contre tous les dommages aux personnes et bagages liés à l'exécution de sa prestation..

5 – Prix

Le prix sera ferme pour la durée du marché.

Le prix sera indiqué en euros, H.T et T.T.C. pour une rotation.

6 – Modalités de paiement

Le paiement se fera sur production de factures mensuelles par virement administratif. Les factures seront déposées sur la plateforme Chorus Pro.

7 – Litiges

En cas de litige entre les parties et à défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant le tribunal administratif compétent.

8 – Dépôt des offres

Les documents doivent être transmis en langue française.

A l'appui de son offre le candidat devra fournir les documents prévus par l'article R2143-3 du code de la commande publique.

L'offre sera transmise par dépôt sur le site de l'AJI avant le **26/08/2020 à 16h00**.

9 – Critères d'attribution

Les critères suivants permettront de classer les offres :

- prix des prestations 60%

- qualité des prestations proposées 40%